

A.R. PREFECTURE

016-211601687-20100621-2010330-DE

Regu le 23/06/2010

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil dix

Le 18 juin 2010 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 juin  
2010

**PRESENTS** : MM. SAVIN – BARRAL –BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT- CALVET – COUTEAU –  
FOURNIER - MERCIER - MOUNIER – SUTRE -  
TEILLET.

**ABSENTS** : MM. ALLEGRE – FAURE – JAVELAUD -  
REMAUD.

**POUVOIRS** : M. ALLEGRE a donné pouvoir à Mme  
COUTEAU

Mme FAURE a donné pouvoir à M.

BARRAL

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

**201033d**

**OBJET : VENTE DES PARCELLES AB 65 ET 69**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune possède diverses parcelles de superficie modeste disséminées sur le territoire communal et qui ne présentent pas un intérêt particulier.

Il rappelle que la plupart d'entre elles ont déjà été vendues en début d'année 2010 conformément au souhait des élus.

Ces parcelles sont actuellement entretenues soit par les employés communaux, soit, le plus souvent par les propriétaires des parcelles voisines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la vente des parcelles AB 65 et 69 à Monsieur DAVID Gaëtan de BRIE,
- Donne mandat au Maire pour signer tous actes relatifs à cette transaction. Tous les frais (notaire, géomètre, etc...) seront à la charge de l'acquéreur.

Fait à Jauldes, le 21 juin 2010

Le Maire

Eric SAVIN

